

DEC193246DR12**Décision portant composition du conseil de service au sein de la délégation régionale Provence et Corse****LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions du CNRS ;

Vu la décision DEC180337DAJ du 25 janvier 2018 donnant délégation de signature à Mme Ghislaine GIBELLO, déléguée régionale pour la circonscription Provence et Corse,

Vu la décision DEC142255DR12 du 16 septembre 2014 portant renouvellement d'un conseil de service au sein de la délégation Provence et Corse,

DECIDE :**Article 1er : Création**

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, le conseil de service de la délégation régionale Provence et Corse est renouvelé en modifiant sa composition.

Article 2 : Composition

Le conseil de service comprend 10 membres :

- la déléguée régionale ;
- l'adjointe à la déléguée régionale
- 5 membres élus :
 - o Membres titulaires :
 - o Christine BIRBA
 - o Chantal FEDERICI
 - o Jacques GRIMONPONT
 - o Hélène IMBAUD
 - o Anne IMBERNON
 - o Membres suppléants :
 - o Stéphanie CHODKOWSKI
 - o Sabrina ABDALLAH
 - o Chantal BRACK
 - o Marina ZERROUKI
- 3 membres nommés :

- o Hélène BOYER
- o Franck LICHNOWSKI
- o Gérard ZANON

La durée du mandat des membres du conseil de service est fixée à cinq ans.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de service exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 10 décembre 2019

Pour le président - directeur général et par délégation,
La déléguée régionale
Ghislaine GIBELLO